



Centre Intercommunal d'Action Sociale
PONTHIEU-MARQUENTERRE

Rapport d'activité 2023



L'édito

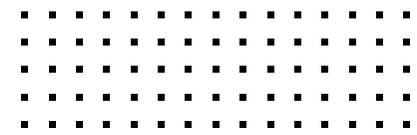


Voici une synthèse des actions engagées en 2023 par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), dont j'ai l'honneur d'être le président.

Cette publication met en avant les réalisations et les défis relevés par nos équipes afin de répondre au mieux aux besoins de notre communauté, démontrant ainsi notre engagement pour l'épanouissement de chaque habitant du territoire.

Je tiens à remercier nos agents et nos partenaires pour leur dévouement et leur soutien tout au long de cette année. Continuons à travailler ensemble pour faire progresser notre mission et améliorer la qualité de vie de tous les résidents du Ponthieu-Marquenterre.

Claude Hertault
Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale

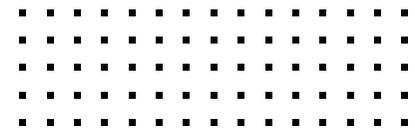


SOMMAIRE

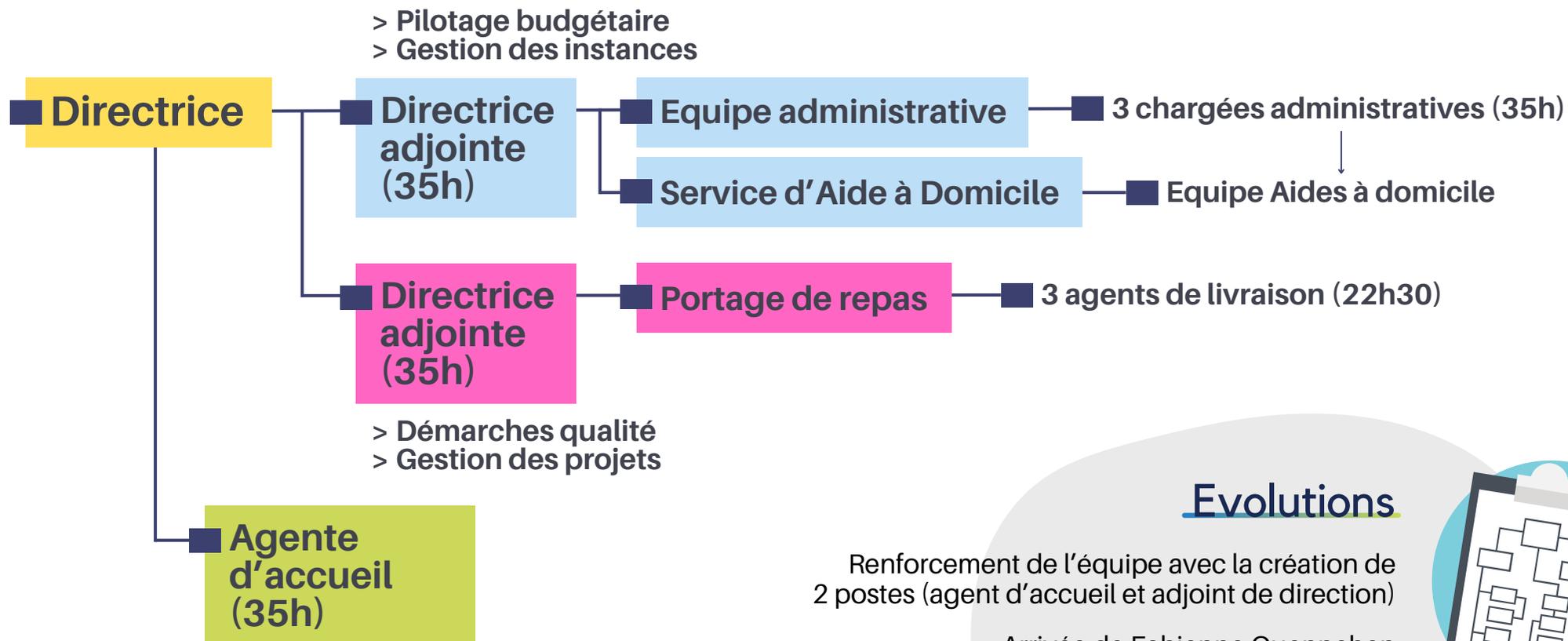


PAGES :

4	5	6	7	9	10	11	12	14
L'organigramme	Notre territoire d'intervention	Nos services	Chiffres clés	Compte administratif	Missions du service	Documents programmatisques	Actions phares	Perspectives et projets 2024



L'organigramme



Evolutions

Renforcement de l'équipe avec la création de 2 postes (agent d'accueil et adjoint de direction)

Arrivée de Fabienne Quennehen au poste de directrice en mai 2023

Prestataires/mandataires :
3 agents de portage de repas (+ 1 remplacement)
et 73 aides à domicile/ AVS

39 ETP pour les deux services



Notre territoire d'intervention



Depuis 2017, le territoire communautaire est constitué de 71 communes (suite au regroupement de 3 anciennes communautés de communes : celles d'Authie-Maye, du Haut-Clocher et du Canton de Nouvion). Il s'étend du littoral de la Manche au plateau picard (d'ouest en est) et est bordé par l'Authie au nord et la Somme au sud.



Nos services

L'aide à domicile

Le CIAS apporte son soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, en lien avec leur entourage, afin de leur permettre de rester à domicile. Les aides à domicile interviennent sur les tâches quotidiennes : entretien, courses, repas, hygiène corporelle, lecture, promenade...

Le portage de repas

Aux personnes âgées et personnes en situation de handicap, même temporaire, le CIAS propose un service de livraison de repas équilibrés à domicile. La livraison permet d'entretenir le lien social grâce au contact régulier des livreurs, qui concourent à la sécurité de la personne au domicile



La téléalarme

Le service téléalarme permet aux personnes âgées (de plus de 60 ans, handicapées ou souffrantes) de déclencher une alarme au moyen d'un médaillon porté autour du cou ou d'un bracelet.

Le boîtier est relié à un centre spécialisé ; les services d'urgence sont alertés si nécessaire



Chiffres clés



Aide à domicile

> **282 bénéficiaires**

237 en service prestataire
et 45 en service mandataire
+6% par rapport à 2022

> **97 visites à domiciles**
réalisées en 2023

Portage de repas

> **292 bénéficiaires**

= à 2022

> **45 897 repas servis**
-5% par rapport à 2022

Téléalarme

> **274 bénéficiaires**

-5% par rapport à 2022

Ateliers

> **Atelier Nutrition**

mars 2023 | 3 participants

> **Atelier Prévention des chutes et équilibre**

mai 2023 | 11 participants

> **Atelier Mémoire et stimulation cognitive**

juin 2023 | 5 participants

> **Atelier Bien-être mental et gestion des émotions**

septembre 2023 | 12 participants

> **Ateliers "Séniors soyez sport"**

2023 | 45 participants - Estrées-Les-Crecy, Novion, Oneux

Réunions

> **18 réunions d'analyse de situations complexes**

entre juin (mise en place) et décembre 2023

participation moyenne : 3 agents

> **11 réunions point planning**

en moyenne : 4 agents (secteur Nord) et 2 agents (secteur Sud)

Chiffres clés

Evaluation

> **Les usagers sont satisfaits des services proposés**

Taux de participation des bénéficiaires à l'enquête de satisfaction :

86% pour le portage de repas et

65% pour l'aide à domicile

Les résultats leur seront communiqués en 2024

Autres données

> **60 agents | service prestataire**

pour un total de 50 685 heures

-25% d'agents et -14% d'heures

par rapport à 2022

> **61 agents | service mandataire**

pour un total de 13 179 heures

-16% d'agents et -31% d'heures

par rapport à 2022

Formations

> **Accompagnement à la prise de poste**

4 agents

> **Formation PAMAL**

9 agents

> **Formation d'intégration en catégories B et C**

2 agents

> **Formation sur les champs d'actions, d'organisation et de fonctionnement d'un CIAS**

2 agents

> **Recyclage SST**

4 agents

> **Accueil de stagiaires**

4 stagiaires

Compte administratif

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Charges personnel	1 205 070,08 €	Excédent reporté	257 778,60 €
		Produits de fonctionnement	1 463 353,18 €
Achats (alimentation, produits, services extérieurs...)	450 424,82 €	Produits d'investissement	270 000 €
Total	1 655 494,90 €	Total	1 991 131,78 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
24 398,83 €	15 800 €



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 9 membres élus :

- > Claude Hertault | Président
- > Maurice Forestier | Vice-Président
- + 9 membres nommés

Le Conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2023

Missions du service

Aider l'ensemble des personnes âgées, et/ou en situation de handicap

A domicile, sur le territoire du Ponthieu-Marquenterre

Contribuer à l'épanouissement et apporter plus de confort

Favoriser le maintien à domicile dans de bonnes conditions



Documents programmatiques

Projet de service

Synthèse

Réalisé en 2020, ce projet présente l'ensemble des partenariats existants, le public accompagné, la nature des services proposés, l'organisation du service (modalités d'admissions, suivi des interventions), l'organigramme du CIAS ainsi que nos perspectives d'évolution et de développement

Engagements et valeurs du service

- > Délivrer aux usagers une information leur permettant de choisir la prestation la plus adaptée à leur situation
- > Respecter les conditions de discrétion et de préservation de l'autonomie des usagers
- > Veiller à la qualité des prestations fournies

Il reprend les différents projets menés au CIAS dans le but de favoriser le maintien à domicile et les objectifs suivis dans les 5 années à venir, soit jusqu'en 2025 dont les projets dans le cadre du CPOM signé en 2023.



CPOM

Conventions partenariales

Signature de la convention partenariale avec la filière gériatrique gérontologique

afin d'établir une coopération renforcée entre les différents acteurs intervenant dans le parcours de la personne âgée. 2 objectifs concernent le CIAS :

- > La fluidité du parcours de la personne âgée entre l'hôpital, le médico-social, le sanitaire et le domicile
- > L'amélioration de la qualité de l'accompagnement

Renouvellement de la convention avec l'UFOLEP

Les ateliers "Seniors Soyez Sport" pour les plus de 60 ans ont pour objectifs de :

- > Favoriser le bien-être des participants par l'activité sportive
- > Permettre l'entretien des capacités physiques en s'amusant
- > Faciliter les relations amicales entre les participants
- > Créer une dynamique collective dans chaque atelier

Signature du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le Département 2023-2027

4 objectifs prioritaires ont été définis :

- > Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités
- > Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés
- > Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire
- > Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants

Actions phares

Temps d'échanges

Mise en place de nouveaux temps d'échanges avec les aides à domicile, les agents du service portage de repas et les usagers afin de leur permettre d'échanger sur les difficultés rencontrées au quotidien :

- > Réunions d'analyses de situations avec les aides à domicile
- > Réunions mensuelles avec les agents de portage de repas
- > Réunions de service avec les aides à domicile
- > Permanences d'accueil sur les 3 sites

Semaine Bleue

Participation à la Semaine Bleue qui s'est déroulée du 2 au 8 octobre 2023. Proposition d'intermèdes musicaux organisés en partenariat avec l'école de musique de la CCPM, les multi-accueils et la MARPA

Ateliers

Renouvellement des ateliers *Séniors soyez sport* avec L'UFOLEP et mise en place d'ateliers avec Défi autonomie Séniors



Suivi qualité

Elaboration et diffusion aux usagers de questionnaires de satisfaction sur les services de portage de repas et d'aide à domicile

Actions phares

Organisation

Réorganisation du service et du temps de travail

- > Mise en place des 2 cycles de travail retenus pour l'ensemble des aides à domicile à la suite de l'expérimentation
- > Renforcement des services d'astreintes par l'inscription de nouvelles aides à domicile

Formation

- > Mise en place de la formation PAMAL
- > Formation d'intégration de agents administratifs en catégorie B et C
- > Formation des champs d'actions, d'organisation et de fonctionnement d'un CIAS pour les deux directrices adjointes
- > Recyclage SST pour 4 agents

Autres partenariats

- > Participation à plusieurs événements : forum du bien vieillir à Rue et carrefour pour l'emploi à Abbeville
- > Renforcement des partenariats avec les centres de formations et les organismes d'aides à l'emploi : participation à des portes ouvertes, présentation du CIAS auprès de lycées (Friville-Escarbotin, MFR)



Autres actions

- > Mise en place d'un temps d'accompagnement à la prise de poste des nouveaux agents
- > Engagement pour la mise en place de tenue de représentation pour les aides à domicile et agents de portage repas
- > Mise en place du projet d'accompagnement personnalisé et de visites à domicile à la mise en place de chaque nouveau dossier

Perspectives et projets 2024

1| Les actions dans le cadre du CPOM

- > Développement des réunions d'analyse de situation
- > Etoffement du réseau partenarial
- > Mise en place d'une formation sur le projet d'accompagnement personnalisé
- > Reconduction de la formation PAMAL pour 10 nouveaux agents
- > Inciter d'autres agents à s'impliquer dans les astreintes
- > Mener une nouvelle analyse de la sectorisation en tenant compte des nouveaux recrutements
- > Etoffer le réseau partenarial en lien avec les besoins de recrutements
- > Mise en place d'une formation sur la QVT
- > Partage de connaissances et de savoirs faire avec des partenaires
- > Renforcer les moments de convivialité
- > Mise en place de groupes de parole avec l'intervention d'un psychologue
- > Travail à mener sur le guide du nouvel arrivant
- > Programmation des réunions d'équipe avec les aides à domicile

2| Travail à mener pour faire suite au décret du 13.07.2023 et les réponses à mener en adéquation

3| Réécrire notre projet de service

4| Réactualiser le règlement intérieur

5| Réaliser une ABS

6| Repenser notre organigramme en lien avec les besoins

7| Travail en collaboration avec le service RH





Centre Intercommunal d'Action Sociale
PONTHIEU-MARQUENTERRE

CIAS Ponthieu-Marquenterre

33 bis route du Crotoy
80120 RUE

cias@ponthieu-marquenterre.fr

09 70 20 00 61